

Lourdes

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Vœux 2019

Allocution de Mme le Maire

Mardi 8 janvier 2019, 18h30, Espace Robert Hossein

Nous venons de vivre, ces dernières semaines, une fin d'année difficile, marquée par un mouvement de contestation d'une ampleur exceptionnelle qui, dans un effet miroir qu'il serait dangereux de négliger, nous renvoie aux grandes dates de l'histoire de notre république. Un embrasement populaire qui doit interpeler chacun d'entre nous, dans l'exercice de nos fonctions respectives, que nous soyons les dépositaires d'un mandat électoral ou d'une mission de service public.

La charge des « Gilets Jaunes » atteint toutes les strates de notre société et de l'organisation publique et politique de notre pays. Son caractère social, légitime à plus d'un titre, doit être entendu, en même temps qu'il s'agit de condamner unanimement, de la manière la plus ferme qu'il soit, toute forme de violence, ainsi que de récupération, notamment par les extrêmes, qui sont venues brouiller l'expression d'un vrai ras le bol et, pour beaucoup, d'une réelle détresse.

Le président Macron s'est exprimé, voulant impliquer dans le débat l'ensemble des maires de France au titre du formidable atout de proximité que nous représentons à l'échelle de nos territoires respectifs. Une très bonne chose bien évidemment, à condition de ne pas vouloir nous faire porter un chapeau trop grand pour les maires que nous sommes et d'installer la révolution à nos coins de rue quand elle vise d'abord les sommets.

Néanmoins, ne nous y trompons pas et pour reprendre une analogie chère au Président de la République, les premiers de cordée, ce sont bien en effet ces quelque 35 000 maires de notre pays qui, en prise directe avec les Françaises et les Français assument au quotidien et de façon volontaire leur mandat dans des conditions de plus en plus difficiles, notamment sur le plan des moyens et des finances.

Le lien direct et immédiat que nous constituons sur nos territoires, jusque dans les communes les plus reculées, mais aussi l'expérience politique qui est la nôtre à travers l'exercice d'un mandat par définition très local, sont inestimables.

Un signe de stabilité et, qu'on le veuille ou non, une réelle garantie en ces temps de volonté forcenée de renouvellement de la classe politique, renouvellement qui, pour des raisons de calendrier, n'a pas encore atteint les municipalités. Mais, je crois malheureusement nos collectivités plus menacées à ce jour par le découragement et la désaffection de leurs édiles que par la vague d'un parti qui se veut hors cadre.

L'une des conséquences collatérales de cette période de troubles aura été localement la discrétion avec laquelle nous avons assisté au départ de la préfète des Hautes-Pyrénées, Madame Béatrice Lagarde, à qui je souhaite réussite et bonheur dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, et à l'arrivée de son successeur, Monsieur Brice Blondel, que j'ai grand plaisir à accueillir ce soir officiellement à Lourdes à l'occasion de ces vœux aux institutions.

Je profite de votre présence, Monsieur le Préfet, pour saluer la franchise et l'efficacité des rapports que la Ville de Lourdes et la préfecture entretiennent depuis le début de ce mandat. Des rapports qui sous l'impulsion de Madame Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, puis de Madame Béatrice Lagarde dont l'implication a été tout aussi décisive, ont pris la forme d'un véritable soutien lorsqu'il s'est agi d'assurer de façon pérenne et définitive la sécurité de nos visiteurs, mais aussi de l'ensemble des Lourdaises et des Lourdais, après les attentats qui ont frappé notre pays entre 2015 et 2016.

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

Lourdes

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Dernièrement encore, le drame de Strasbourg nous a confortés dans ce qui, pour nous comme pour l'Etat, mais également le Sanctuaire, doit demeurer une priorité absolue. A ce titre, nous franchirons demain, avec la Préfecture et l'association diocésaine de Tarbes et Lourdes, une nouvelle étape de cette collaboration avec la signature de la convention sécurité tourisme qui va permettre au Sanctuaire d'obtenir la labélisation « Sécuri-site ». Une garantie supplémentaire pour nos visiteurs.

Pour notre part, nous arrivons au bout de ces aménagements qui se sont révélés être un chantier d'exception à l'aune des nouvelles exigences de notre pays en matière de sécurité urbaine, comme en témoigne la visite des services de la Ville de Paris venus constatés sur place de l'efficacité du système. Ces travaux n'ont pas été chose aisée, vous le comprendrez, et ce d'autant qu'il nous a fallu composer, autant que faire se peut, avec la saisonnalité de notre cité. Encore très récemment de nouveaux réglages ont été nécessaires. Ce nouveau dispositif de sécurité sera pleinement opérationnel pour la saison prochaine. C'est du moins ce que nous espérons tous. Nos services œuvrent d'arrache-pied pour cela.

La mise en place de ce périmètre de sécurité aux abords du Sanctuaire s'est accompagnée de la création d'un véritable système de vidéo-protection haute-définition sur l'ensemble du territoire communal à la hauteur des besoins de notre cité en matière de sécurité et de vigilance. Celui-ci fonctionne depuis plusieurs mois et a d'ores et déjà contribué à la résolution d'un certain nombre d'affaires par la Police Nationale. L'ensemble des caméras nouvellement déployées l'ont été avec sa collaboration. C'est important de le signaler. Par ailleurs, nous inaugurerons très bientôt notre nouveau centre de supervision urbaine qui fait le lien entre ces caméras mais aussi la gestion des bornes rétractables qui délimitent le périmètre de sécurité. Ce sera également l'occasion d'inaugurer officiellement les nouveaux locaux de la Police Municipale, avenue Foch, à deux pas du château de Soum, en centre-ville.

Ce choix de la sécurité de nos concitoyens et de nos visiteurs, nous l'assumons totalement. C'est un choix responsable face à une menace qu'il est de notre devoir de prendre très au sérieux. J'en profite pour rétablir une vérité comptable bien malmenée par la fibre populiste de certains : l'ensemble de ces travaux a coûté à la Ville la somme de 752 300 € HT pour un coût global de 2 091 450€ HT dont 1 334 000 € de subventions, soit un taux moyen de subventions de 64 %. J'en remercie une nouvelle fois Monsieur le Préfet mais également les représentants du Département et de la Région pour leur soutien décisif sur ce dossier.

Car, faut-il vraiment le rappeler, la Ville de Lourdes est au cœur d'un territoire dont elle constitue également depuis un siècle et demi une formidable vitrine, en France comme un peu partout dans le monde. Le poids économique de notre cité représente autant que l'ensemble du chiffre d'affaire des stations de ski de notre département. Notre fréquentation est à nouveau à la hausse cette saison, après une décennie d'essoufflement, quand l'activité touristique de notre grande région Occitanie, accuse quant à elle une légère baisse.

Nous n'avons cessé d'agir, et d'agir ensemble, avec le Sanctuaire, avec les socioprofessionnels lourdaux, avec nos partenaires institutionnels ou privés, pour mettre en place une vraie politique de développement et de promotion de notre cité. Il nous appartient d'être plus offensifs, plus audacieux et imaginatifs.

Pour cela, nous avons, entre autres, dégagé de nouvelles ressources en instaurant voilà trois ans déjà une taxe de séjour au réel et non plus au forfait. Pour moi, il s'agit également d'une mesure d'équité fiscale qui n'avait que trop tardé.

Cette décision nous a permis dans un premier temps de doter notre office de tourisme d'un budget à la hauteur de nos ambitions. Elle nous a permis également de faire face à un certain nombre de dépenses à caractère touristique. Dernièrement, je me suis par exemple engagée à ce que la Ville de Lourdes participe, via le syndicat Pyrénia, au financement des lignes aériennes low cost indispensables à notre économie.

Si le nombre de nos nuitées a progressé globalement cette saison, entre janvier et août, de 12% dont + 32% en ce qui concerne la clientèle française, ce n'est pas dû au hasard. C'est la résultante d'un travail collectif de notre territoire, en

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

Lourdes

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

liaison avec HPTE au Département et le CRT sur le plan de la Région qui a également renouvelé la labélisation Grands Sites de notre cité. C'est aussi grâce aux priorités que nous avons définies avec notre Office de Tourisme en matière de promotion ou d'événementiels, mais également la conséquence de nos échanges internationaux, à travers nos liens de jumelage ou encore les réseaux de travail et de réflexions tels que constitués efficacement par Shrines of Europe.

La Ville de Lourdes se doit d'être présente sur la scène internationale, c'est, là encore n'en déplaise à certains, une évidence. J'étais mi-décembre en Slovaquie pour recevoir le prix de la Région de Presov, au nom d'une collaboration entamée voilà quelques années. Un partenariat auquel tenait particulièrement Jean-Michel Larroche, mon DGA en charge du développement touristique. Il nous a malheureusement quitté cet été et je tenais ce soir à saluer sa mémoire. C'était un homme de convictions, un homme profondément attaché à cette ville et à notre territoire auxquels il se sera consacré avec passion et compétence, dans un sens exemplaire du service et de la fonction publique.

Parmi les points d'attraction qui ont contribué à faire de 2018 une bonne saison, je me dois de citer aussi le départ exceptionnel, depuis le sanctuaire, de la 19^e étape du Tour de France, meilleure audience télé de cette édition, et bien sûr le 160^e anniversaire des événements de 1858, événements qui ont changé à jamais le destin de cette ville.

2019 coïncide avec le 175^{ème} anniversaire de la naissance de Bernadette et le 140^e anniversaire de son décès. Nous avons eu, à ce titre, le plaisir dimanche dernier de lancer officiellement la commémoration de ce double anniversaire et de poursuivre ainsi la mise en valeur de l'histoire de notre cité à travers le destin singulier de la plus célèbre de ses enfants. Et ce d'autant que cette année sera marquée par le lancement début juillet de la comédie musicale « Bernadette de Lourdes ». Notre Ville continue d'inspirer de nouvelles initiatives, de nouveaux projets qui sont, là aussi, le signe d'une vitalité retrouvée.

Un mot également de nos différents projets. Ils avancent, non pas forcément au rythme que nous aurions souhaité mais le temps administratif est ce qu'il est et il nous faut bien le respecter, que ce soit dans le cadre municipal, ou celui de notre communauté d'agglomération. Le projet d'auditorium initié par la ville figure ainsi en bonne place des grands projets territoriaux de la grande agglomération, de même que la valorisation de l'activité VTT au Pic du Jer. Par ailleurs, nous ne pouvons que nous féliciter que la candidature de Lourdes, avec celle de Tarbes, ait été retenue dans le cadre du dispositif Cœur de Ville. Un levier et des ressources supplémentaires au service de la redynamisation de notre centre-ville.

Je veux à ce propos saluer le soutien toujours aussi volontariste et constant de la Caisse de Dépôts et Consignation. Elle est pour la Ville de Lourdes un partenaire précieux qui nous a notamment accompagné dans la recherche de solutions concernant la gestion de nos sites touristiques. Nous venons ainsi de signer la mise en délégation du golf, une issue attendue depuis de très longues années. Nous allons également nous engager sur cette voie pour la gestion du Pic du Jer.

D'autres projets, dont la conduite dépend aujourd'hui du Simaje pour la petite enfance et les écoles du pays de Lourdes; du Symat pour le ramassage et le traitement des déchets ; ou du PLVG pour la compétence GÉMAPI et notamment la prévention des inondations, suivent leur cours.

Concernant la reconstruction des crèches la Souris Verte et St Vincent de Paul, nous allons réceptionner la première d'ici ce printemps, quand à la crèche hospitalière nous sommes sur le point de valider le choix des architectes. Concernant les containers enterrés, ils sont désormais opérationnels ; enfin, le confortement de la falaise de Soum a permis de mettre définitivement en sécurité les habitations qui les surplombaient dans ce quartier cher au cœur de beaucoup de Lourdais.

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts pour maîtriser et améliorer la situation financière de notre commune. Ces efforts passent par des économies drastiques sur nos dépenses de fonctionnement et la recherche de nouvelles recettes. C'est la conséquence du recours systématique à l'emprunt durant de trop longues années et d'une gestion erratique, mais également de l'état alarmant de notre patrimoine bâti dont l'entretien a été tout aussi négligé sur cette même période.

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

Lourdes

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Nous allons également profiter de l'application de la nouvelle réforme du régime indemnitaire pour mettre les services de la Ville en conformité avec la réglementation sur le temps de travail. Une étape supplémentaire dans la modernisation de notre administration dans le sens de l'efficacité et de la qualité du service que nous devons à nos concitoyens. C'est aussi un des grands chantiers de ce mandat auquel, croyez-moi, nous consacrons beaucoup d'énergie, mon équipe et moi-même.

De la même manière, nous essayons de répondre au mieux aux attentes des Lourdaises et des Lourdais dans l'amélioration de leur environnement quotidien et de leur cadre de vie.

Dans le cadre de notre politique sociale, qui est au centre de nos préoccupations, nous avons poursuivi la réorganisation des différentes structures concernées désormais intégrées au CCAS de la Ville de Lourdes. Cela pour une plus grande efficacité, une meilleure cohérence mais aussi pour des raisons de conformité à la réglementation.

Sur le plan culturel, et au-delà des moments de fête qui sont toujours aussi appréciés de tous, nous proposons désormais une programmation particulièrement riche et variée. Je n'en citerai que quelques exemples parmi beaucoup d'autres initiatives : les jeudis du théâtre au palais des congrès qui, chaque mois, attirent de plus en plus d'amateurs, une nouveauté le festival Nightscapade, qui sera renouvelé cette année pour une seconde édition, le Salon du Livre qui a connu également un très beau succès, ainsi que le concert de la Ste Cécile qui a réuni pour la toute première fois les chorales et les ensembles musicaux de Lourdes.

Par ailleurs, le recrutement d'une conservatrice en charge du Château-fort et de son musée pyrénéen témoigne de nos ambitions pour ce site unique en son genre. Il s'agit de la première étape d'un projet sans précédent et innovant de développement du lieu qui va s'étendre sur plusieurs années.

La redynamisation de notre commerce de centre-ville demeure également une de nos priorités, vous le savez. Le dispositif Cœur de Ville, comme je l'ai déjà évoqué, est un atout supplémentaire. Il va s'inscrire dans le prolongement des actions que nous avons d'ores et déjà engagées, notamment dans le cadre de l'Opération Collective en Milieu Urbain et du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce qui nous ont permis, entre autres, le recrutement d'un manager de centre-ville. Celui-ci, qui prend ses fonctions ce mois-ci, constitue un maillon indispensable si nous voulons améliorer de façon efficace et concertée la situation du commerce de centre-ville. Une situation qui malheureusement touche de très nombreuses communes de taille moyenne.

Nous travaillons également à la modernisation du commerce de la zone touristique. C'est dans cette perspective que nous avons donc décidé de la vente des bancs de la Grotte et ce d'autant que les évolutions de la législation les concernant imposaient à la Ville des nouvelles charges très importantes. J'ai estimé qu'il n'était pas acceptable que ce soit, une fois de plus, à l'ensemble des Lourdaises et des Lourdais, de supporter ces nouvelles dépenses.

Enfin, nous ne pouvons occulter que cette nouvelle année qui s'ouvre aujourd'hui, sera la dernière année pleine de ce mandat, avant que nous ne votions début 2020. La tentation est donc grande pour certains de rebattre les cartes avant l'heure, dans un jeu d'équilibre peu compatible avec les exigences d'un mandat municipal. La composition permanente, les postures ne font pas des actes. Mais, je n'en dirai pas plus. Ce n'est ni le lieu, ni le moment. Je constate seulement qu'il est toujours plus simple de s'opposer que d'assumer des décisions, qui peuvent parfois apparaître comme impopulaires, mais qui sont et qui doivent demeurer le fruit d'un engagement collectif.

Pour ma part, fidèles aux valeurs qui depuis plus de 20 ans animent mon engagement politique, je poursuivrai dans le sens de tout le travail accompli depuis bientôt cinq années, et nous le ferons, mon équipe et moi-même, jusqu'au bout, sans autres ambitions que de faire de notre ville un lieu à la hauteur de ce qu'elle représente aujourd'hui en France et à l'échelle internationale.

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

Lourdes

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Il appartient à chacun d'améliorer notre cadre quotidien. Et je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Lourdaises et les Lourdais pour que 2019 soit une année significative sur ce plan, comme je sais pouvoir compter sur l'engagement de nos associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou humanitaires, et de nos syndicats pour que notre ville demeure un lieu où il fait bon vivre, ce dont je remercie très chaleureusement leurs représentants présents ici ce soir.

Merci également à l'ensemble des agents de la Ville de Lourdes pour leur implication permanente et leur capacité à relever tous les défis.

Permettez-moi pour terminer de vous souhaiter très sincèrement, au nom de mon équipe municipale et en mon nom propre, une très belle nouvelle année. Sachez que nous continuerons d'agir sans relâche et sur tous les fronts pour préserver le dynamisme et l'attractivité de cette ville, au nom du message universel de fraternité et d'espérance que Lourdes incarne dans notre pays et aux yeux du monde.

Je vous remercie.

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr